


**Bienvenue aux enfants pour cette saison 2024-2025
au KARATÉ ETIOLLES-TIGERY**

Dossier inscription

Section BABY-KARATÉ



Fiche d'inscription | Tarifs | Lieux et horaires par section | Documents à fournir |

 <https://www.karate-etiolles-tigery.com/>



club@karate-etiolles-tigery.com



06 95 75 28 10 / 01 69 89 31 47





Fiche inscription section **BABY-KARATÉ**

NOUVEL ADHÉRENT. OUI NON

Cadre réservé au KARATE ETIOLLES-TIGERY

- Chèque
 Espèce
 Coupon sport ANCV
 Licence
 Photo
 Enveloppe timbrée (Attestation CE)

REEMPLIR EN MAJUSCULE

Nom-Prénom de l'enfant Né le :

Adresse de l'enfant

Nom de la mère Tel

E-mail

Nom du père Tel

E-mail

Attestation comite d'entreprise OUI NON. (Si oui, remettre ENVELOPPE TIMBRÉE avec nom et adresse)

Comment vous avez connu le club KARATE ETIOLLES-TIGERY ?

- Internet
 Affiches
 Amis
 Mairie
 Autres

Autorisation Parentale

Je soussigné, autorise mon enfant à adhérer au Karaté Etiolles-Tigery

Je soussigné(e) NOM Prénom.....

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte l'ensemble des conditions d'adhésion du KARATE ETIOLLES-TIGERY
- **Je confirme avoir lu et accepté que toute demande de remboursement de cotisation est exclue.**

Rayez la mention inutile

***autorise / n'autorise pas** : l'équipe médicale à effectuer les soins nécessaires à la pathologie et à faire transporter mon enfant vers un établissement sanitaire si besoin

***autorise / n'autorise pas** : le club à publier les photos /vidéos prises pendant les cours, compétitions, stages et manifestations sur le site du club, réseaux sociaux, magazine de la ville.

IMPORTANT

- L'association décline toute responsabilité, en cas de perte ou de vol, au sein des différents établissement dans lesquels elle donne ses cours.
- L'association est responsable des mineurs uniquement pendant les activités, tout enfant mineur doit être accompagné à l'entrée et à la sortie de son activité.
- L'association n'exerce aucun contrôle sur les accompagnateurs des enfants à l'entrée et à la sortie des activités, ce contrôle est du ressort de l'autorité parentale.

Date

Signature

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AU PROCHAIN COURS

- ✓ Fiche d'inscription complétée
- ✓ Règlement (chèque à l'ordre de Karaté Etiolles-Tigery ou Espèces)
- ✓ Attestation de réponse médicale
- ✓ Licence complétée (Document joint avec ce dossier)
- ✓ Enveloppe timbrée (si attestation CE avec nom et adresse)
- ✓ 2 photos (1 seule pour les anciens élèves)

Pour les coupons-sport ANCV, + 2 % du montant des coupons vous seront demandés, payable en espèce (Frais demandés à l'association par l'organisme pour chaque cotisation)

TARIF 200€

(Licence / Adhésion / Cotisation)

HORARE ET LIEU

Samedi 11h-11h45

au Dojo de l'Halle de Tigery

Matériel d'entraînement obligatoire :

- Kimono de karaté (avec élastique à la taille) + ceinture
- Gants de karaté



RÈGLEMENT INTERIEUR DU KARATE ETIOLLES-TIGERY

Article 1 : APPLICATION

Ce règlement intérieur définit les règles de fonctionnement de l'association et s'applique à tous les membres actifs, à qui il est contraignant. Ce document est remis à tous les adhérents lors de leur inscription, et son acceptation est obligatoire.

Article 2 : COTISATION

La cotisation comprend l'adhésion au club, la licence à la Fédération Française de Karaté (F.F.Karaté) et une cotisation annuelle. Le règlement complet de la cotisation est exigé au moment de l'inscription. Aucun remboursement, total ou partiel, ne sera accordé en cas de départ, d'absence ou d'exclusion d'un adhérent en cours de saison.

Article 3 : INSCRIPTION

L'adhérent doit fournir les documents requis dans le dossier d'inscription dès son deuxième cours. Une séance d'essai peut être proposée aux nouveaux adhérents. Par la suite, l'adhérent doit régler la cotisation complète et fournir tous les documents demandés. Les dossiers incomplets seront refusés. Le club se réserve le droit de refuser l'accès aux cours tant que les documents nécessaires ne sont pas fournis

Article 4 : RESPONSABILITE

La responsabilité de l'enseignant est limitée aux heures de cours auxquelles l'adhérent est inscrit et à l'intérieur du dojo. (Pas dans les vestiaire). Le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après le cours. Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leurs enfants. Pendant le cours, tout adhérent souhaitant quitter le tatami doit obtenir l'autorisation du professeur. Pour garantir une meilleure qualité d'enseignement, la présence des parents pendant les cours n'est pas accepté, afin de ne pas perturber la concentration des enfants, essentielle en arts martiaux et dans toute activité éducative.

Article 5. TENUE ET HYGIÈNE DU KARATEKA

Pour la pratique du karaté, le port du karaté-gi est obligatoire. Ce dernier doit être blanc, propre et sans ourlets visibles ou repliés. Les pieds et les mains doivent être propres, et les ongles coupés courts. Le port de bijoux est strictement interdit pendant les cours. Les cheveux doivent être attachés avec un bandeau ou un élastique, les barrettes étant interdites. Il est interdit de consommer des boissons ou des aliments (chewing-gum, bonbons, etc.) sur le tatami ou dans les vestiaires.

Article 6. PERTE ET VOL AU SEIN DU DOJO

Le club décline toute responsabilité en cas de perte, d'oubli ou de vol d'objets à l'intérieur ou à l'extérieur du dojo. Il incombe à chaque adhérent de surveiller ses affaires et de ne rien laisser dans les vestiaires ou les salles d'entraînement.

Article 7. RESPECT DES RÈGLES ET EXCLUSION

Les enseignants ont le droit d'exclure, temporairement ou définitivement, tout adhérent perturbateur ou non respectueux des règles, sans remboursement de cotisation. Cela s'applique également en cas de comportement irrespectueux des parents envers les professeurs.

Article 8. HORAIRES ET ABSENCES

En cas de retard, un enfant peut se voir refuser l'accès au cours.

Les cours sont dispensés toute l'année, sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Ils commenceront et se termineront aux heures prévues. Pour le bon déroulement des séances, les karatékas doivent respecter les horaires et être prêts quelques minutes avant le début du cours. Les adhérents arrivant en retard ne seront pas admis. Les cours du samedi peuvent être annulés pour des événements sportifs (compétitions) ou des manifestations diverses (démonstrations, événements du

PLANNING CLUB

	ETIOLLES	TIGERY	ST PIERRE DU PERRAY
LUNDI	TRAINING COMBAT 19H-20H		
	KARATÉ ADULTE- ADOS 20H-21H15		
MARDI	KARATE ENFANT 18H-20H	FULL CONTACT ENFANT 18H-19H	
	BODY-COMBAT 20H-21H	KARATÉ ADULTE-ADOS 19H-20H	
		FULL-CONTACT K-MIX 20H-21H30	
MERCREDI	KARATÉ ADULTE-ADOS GOSHIN JUTSU 19H-20H30	KARATÉ ENFANT 14H30-15H45 6-9 ans 15H45-17H 10-14 ans	
JEUDI	KARATE ENFANT 18H-20H		KARATÉ ENFANT 18H-19H
	KARATÉ ADULTE-ADOS Ceinture bleue -marron & noire 20H-21H15		FULL CONTACT / K-MIX 10-15 ans 19H-20H30
VENDREDI	FULL-CONTACT K-MIX 19H30-21H	KARATÉ ENFANT 18H-19H30	
SAMEDI	FULL-CONTACT K-MIX 10H-12H	CROSS-TRAINING 9H30-10H30	
		BABY-KARATE 11H-11H45	
	KARATÉ dès 10 ans 14H30-16h	KARATÉ ENFANT 14H30-15H30	
		KARATÉ ADULTE 15H30-16H30	

LIEUX DES SÉANCES DE COURS

ETIOLLES : Maison des arts martiaux Etiolles, Route de Jarcy, 91450

TIGERY : Dojo de la Halle sportive, Avenue de l'Orme À Desselay,

SAINT-PIERRE DU PERRAY : Dojo du Complexe Lachenal 4 Avenue Louis Lachenal

Annexe n°1 :

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : _____ ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis l'année dernière	OUI	NON
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

**ATTESTATION DE REPONSE AU CONTENU DU QUESTIONNAIRE RLLATIF A L'ETAT DE SANTE
DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE OU
DE L'INSCRIPTION A UNE COMPETITION**

LICENCIÉ MINEUR

Je soussigné(e) _____

exerce l'autorité parentale sur _____

atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à l'ANNEXE II-23 (article A. 231-3 du code sport) et avoir conjointement répondu **négativement** à l'ensemble des items présentés.

Date et signature (de la personne exerçant l'autorité parentale) :



DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET SAISON 2024/2025

> Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB

> CLUB

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr

> Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULES)

@

> NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB (ou modifications pour les renouvellements) M Mme

▼ Nom ▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année **IMPORTANT** Veuillez à indiquer **très lisiblement** votre date de naissance car celle-ci conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., senior, etc.

▼ N° ▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc. ▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit ▼ Code postal ▼ Commune

▼ Téléphone 1 ▼ Téléphone 2 ▼ Code style (voir au verso)

> INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants, professeurs, arbitres et coaches)

▼ Nom de naissance <input type="text"/>	▼ Ville de naissance <input type="text"/>
▼ Numéro de département de naissance <input type="text"/>	▼ Pays de naissance <input type="text"/>
Uniquement si pays de naissance autre que la France	
▼ Nom et prénom du père <input type="text"/>	▼ Nom et prénom de la mère <input type="text"/>

> LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE : Attention à ne remplir qu'une seule des deux parties

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- Régler la somme de 37 € TTC (licence : 36,41 € TTC et assurance : 0,59 € TTC).
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

- Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées.
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,59 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 36,41 € TTC.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical ainsi qu'à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date : Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)

Date : Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)